



JOURNEE MONDIALE DE LA METROLOGIE
20 MAI 2026

DECLARATION
DU
GOVERNEMENT

Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Institutions nationales et internationales ;

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Entreprises ;

Mesdames et Messieurs les Acteurs et Professionnels de la Métrologie ;

Chers Partenaires techniques et financiers ;

Chers amis de la Presse ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs,

La Côte d'Ivoire se joint aujourd'hui à la communauté internationale pour célébrer la Journée Mondiale de la Métrologie, commémorant la signature de la Convention du Mètre du 20 mai 1875, texte fondateur du système mondial de mesure moderne.

Depuis plus d'un siècle, la métrologie constitue un pilier essentiel du développement économique, scientifique, industriel et commercial des nations. Elle garantit l'exactitude des mesures, renforce la confiance dans les échanges et soutient les politiques publiques fondées sur des données fiables.

Chaque année, la Journée mondiale de la métrologie nous donne l'occasion de réfléchir au rôle essentiel que jouent les mesures dans la société et de rappeler l'importance de la coopération qui garantit que les mesures sont fiables, comparables et utilisées en toute confiance dans le monde entier.

La célébration de la journée mondiale de la métrologie 2026 nous invite à nous tourner vers l'avenir. Le thème de cette année « **La métrologie pour renforcer la confiance dans l'élaboration des politiques publiques** », met en évidence la relation entre science, gouvernance et confiance du public, ainsi que le travail discret qui permet de prendre des décisions en toute assurance.

Mesdames et Messieurs,

En effet, aucune politique efficace ne peut être élaborée sans données précises, traçables et scientifiquement fiables.

Des mesures fiables fournissent les données probantes sur lesquelles les décideurs s'appuient pour relever des défis complexes, qu'il s'agisse de protéger la santé publique, assurer la sécurité, gérer les systèmes énergétiques, surveiller l'environnement ou soutenir les transactions quotidiennes sur les marchés.

Ainsi, des protocoles techniques de mesure élaborés par le Bureau International des Poids et Mesure (BIPM) et les recommandations de l'Organisation Internationale de la

Métrologie Légale (OIML) dans les domaines liés aux transactions commerciales, constituent un arsenal sur lequel les Etats s'appuient pour élaborer des politiques publiques en matière de Métrologie.

Mesdames et Messieurs,

Dans notre pays, la métrologie intervient aujourd'hui dans des secteurs vitaux pour le bien-être des populations et la compétitivité de notre économie. C'est dans cette vision, et sous le leadership de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, que le Gouvernement a fait voter la Loi n°2019-989 du 27 novembre 2019 relative au Système National de Métrologie, qui traduit la volonté du Gouvernement de moderniser notre infrastructure nationale de qualité et d'aligner notre pays sur les standards internationaux.

Dans cette dynamique, la métrologie joue un rôle déterminant de lutte contre la vie chère. Elle permet de garantir que chaque consommateur reçoit exactement la quantité de produit pour laquelle il paie.

Chaque litre de carburant distribué à la pompe, chaque kilogramme de riz, de sucre ou de viande vendu sur nos marchés chaque compteur d'eau ou d'électricité utilisé par les ménages doit refléter une mesure exacte et contrôlée.

Ainsi, le contrôle métrologique légal constitue un véritable instrument de protection du pouvoir d'achat et de défense des droits des consommateurs.

Mesdames et Messieurs,

La métrologie contribue également à la protection de notre environnement et à la préservation de la santé publique.

Pendant la pandémie de COVID-19, par exemple, les laboratoires de métrologie du monde entier ont travaillé à soutenir des mesures fiables pour les tests, les équipements de protection et le développement de vaccins. Des données comparables et traçables ont permis aux autorités sanitaires d'évaluer les risques, d'évaluer la performance et d'agir sur la base des preuves à un moment critique.

De même, grâce à la métrologie, notre pays dispose de données fiables pour le suivi climatique, la surveillance de la qualité de l'air et des eaux, ainsi que l'anticipation des risques environnementaux en saisons pluvieuses.

Par ailleurs, les analyses réalisées par le LANEMA et les laboratoires privés permettent de contrôler la conformité des produits alimentaires et de détecter les contaminants susceptibles d'affecter la santé des populations.

Ces actions démontrent que la métrologie est bien plus qu'une discipline technique : elle est un outil de gouvernance, de sécurité sanitaire et de développement durable.

Le Gouvernement poursuit ses efforts afin de moderniser les infrastructures métrologiques nationales.

L'acquisition d'équipements modernes, notamment le camion étalon dans le cadre du projet PURGA2, pour le contrôle de la conformité des ponts bascules, illustre notre engagement à garantir des pesées fiables dans les secteurs du transport, de l'agriculture du bâtiment et des travaux publics.

Ces investissements contribuent à protéger les infrastructures routières, à sécuriser les revenus des producteurs et à renforcer la crédibilité des échanges commerciaux.

Par ailleurs, vu l'importance de la métrologie, l'Etat ivoirien a favorisé l'installation du siège du Système Ouest Africain d'Accréditation (SOAC) à Abidjan. L'essor de cette institution permet désormais à nos laboratoires et organismes d'évaluation de la conformité de bénéficier d'une reconnaissance internationale, facilitant ainsi l'accès de nos entreprises aux marchés régionaux et mondiaux.

Aussi, en vue de disposer de compétences en ressources humaines, l'Etat ivoirien a permis d'abriter au sein de l'Institut National Polytechnique Felix Houphouët Boigny (INP-HB), le Centre Régional de Formation Supérieure en Métrologie (CREFSEM) depuis 2015.

Mesdames et Messieurs,

La métrologie est une infrastructure invisible mais essentielle.

Elle soutient la compétitivité de notre économie, protège les consommateurs, favorise l'innovation et renforce la confiance entre l'État, les entreprises et les citoyens.

En cette Journée Mondiale de la Métrologie, j'invite l'ensemble des acteurs publics et privés à promouvoir davantage la culture de la mesure juste, fiable et transparente.

J'encourage également les professionnels du secteur à poursuivre leur mission avec rigueur, professionnalisme et intégrité.

C'est ensemble, dans la confiance et la précision, que nous bâtirons une Côte d'Ivoire moderne, compétitive et prospère.

Bonne célébration de la Journée Mondiale de la Métrologie à toutes et à tous.

Je vous remercie.

MONSIEUR KALIL KONATE

MINISTRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT